

REGLEMENT « A STAR IS BORN AUX AILLONS-MARGERIAZ ! »

1- Organisation

Le concours de vidéo est proposé par AILLONS-MARGERIAZ EVENEMENTS, pour les vacances de Noël, du lundi 21 décembre au dimanche 3 janvier 12h.

L'association AILLONS-MARGERIAZ EVENEMENTS siège au chef lieu, 73340 AILLON LE JEUNE.

2- Règlement et participation

Ce concours est à but ludique, et est gratuit.

Il est destiné à toute personne physique, aux familles, en vacances aux Aillons-Margéraz.

Les personnes mineures souhaitant participer au jeu seront soumises à une autorisation parentale.

Attention, les rassemblements de plus de 6 personnes sont interdits.

Lors de vos vacances sur la station, réunissez votre famille, mettez-vous en scène et filmez-vous.

Les scènes autorisées sont : extérieures ou intérieures.

Pas de restrictions particulières, il faut tout de même rester dans la limite du raisonnable.

La vidéo devra faire moins d'une minute.

Elle sera envoyée en message privé, sur le Facebook de la station « @Aillons-Margéraz »

Les meilleures vidéos seront sélectionnées par le jury et seront diffusées sur les réseaux sociaux Facebook ou Instagram.

Toute figure ou acte à caractère dangereux ou susceptible de mettre en danger un ou plusieurs participants est interdite.

3- Choix du jury

Il n'y aura pas de remise de prix. Ce jeu est un défi.

Seules les meilleures vidéos gagneront le droit d'apparaître sur les réseaux sociaux de la station.

4- Droit d'exposition

Les candidats, de par leur participation, donnent droit au jury de citer leurs noms / comptes Facebook ou Instagram afin de publier leurs vidéos sur les réseaux sociaux de la station.

Si les participants ne souhaitent pas être identifiés, ils donneront alors un nom pour leur famille.

5- Responsabilité

- Les organisateurs ne sont en aucun cas responsables des participants en cas de dommages corporels.
- Les organisateurs ne sont en aucun cas responsables des dommages matériels qu'il peut y avoir.

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'arrêter ou de modifier le jeu sans aucun préavis.

6- Obligation

Chaque personne souhaitant participer à ce jeu accepte donc les règles énoncées ci-dessus.

Le non-respect de l'une d'elles entraînera la disqualification du candidat.